

▼ CHRONIQUE

365 jours de solitude



PAR
SOPHIE PÉTERS
EDITORIALISTE

Quand les lumières de Noël scintillent, quand la joie sonne comme une injonction, s'il y a bien une situation insupportable, c'est celle de la solitude. En cette veille de fêtes, sait-on que la France a fait de ce fléau social très contemporain sa « grande cause nationale » pour l'année 2011? Les médias ont été plus disert sur les déchéments des Bettencourt et nos épisodes neigeux. Choisis par François Fillon, le 23 novembre dernier, parmi d'autres causes comme l'autisme et les accidents domestiques, la solitude est passée inaperçue. C'est dire combien elle pèse sur notre moral. Et quel miroir dérangeant elle tend à l'ensemble des Français aux prises avec un mal-être croissant.

On pourrait éclairer les différents visages de la France à la lumière de ses grandes causes. Créé en 1977 et attribué au comité

« Espoir pour le cancer », ce titre a traversé les années en embrassant diverses questions, la plupart à caractère médical. Les problématiques sociétales apparaissent en 2010 avec la lutte contre les violences faites aux femmes. Une autre façon de poser les questions de santé publique. Et de reconnaître l'état de détresse de nos contemporains. Cette « Solitude » est emblématique à plus d'un titre.

C'est d'abord une réalité. Une étude du Bipe de 2009 fait apparaître que 42 % du total des ménages français est constitué d'un seul adulte au foyer. Et

Parmi les 4 millions de Français se déclarant seuls, 56 % imputent leur mal-être à une rupture familiale.

ces ménages solos (aujourd'hui essentiellement féminins, demain également répartis entre hommes et femmes) devraient augmenter à un rythme soutenu. Les générations qui vont succéder à celles

LE MONDE D'APRÈS

nées avant 1950 font l'expérience du divorce de masse. Ainsi, le nombre de solitaires actifs et de solitaires ex-actifs aura progressé de 1,4 million entre 2005 et 2015. Quant aux célibataires, leur nombre a doublé en trente ans.

La solitude, c'est aussi un sentiment. 91 % des Français considèrent la solitude comme « un problème important », selon un sondage TNS Sofres. Parmi les 4 millions de Français se déclarant seuls, 56 % imputent leur mal-être à une rupture familiale, révèle de son côté la Fondation de France. Un tiers des Français estime que leurs relations familiales se résument à quelques

rencontres annuelles. L'étiologie de la famille constitue le principal facteur d'isolement. La solitude ne concerne pas que les petits vieux oubliés pendant la canicule : un tiers des moins de 25 ans se disent touchés contre 28 % des seniors, et 40 % des femmes de 35-49 ans contre 28 % des hommes du même âge. À l'heure où on communique à la vitesse de la lumière, où l'on se parle chaque minute par SMS ou sur Facebook, on continue

d'ignorer son voisin de bureau ou de palier. Paradoxe d'une société de la performance et de la réussite, perfusée au bien-être et à la perfection, qui laisse sur le bas-côté un nombre croissant d'individus qui n'ont pas toujours les capacités (physiques, morales, ou/et matérielles) de leur autonomie. Ceux qui s'en sortent le mieux, qui ont « réussi », ont peur d'être envahis, voire « plombés » par les problèmes des autres. La solitude est donc aussi un enjeu politique. Première à s'en emparer, Martine Aubry avec son « Care » qui tient plus de la compassion que de l'action. François Fillon a-t-il voulu, avec son choix, faire entrer la droite sur ce terrain ? Le drame

serait de se cantonner à une charité médiatique ou de se limiter à réformer le financement de la dépendance des personnes âgées. « Il y a une difficulté française à fournir une réponse pratique et crédible », note Alain Ehrenberg. L'auteur du « malaise social » invite à dépasser la protection à l'égard des risques. Car le lien social s'affaiblit tandis que l'individu est surchargé de responsabilités et d'épreuves qu'il ne connaissait pas auparavant. L'important ? Mettre l'accent sur le concept de capacité : aider les gens à s'aider eux-mêmes, les rendre capables de saisir des opportunités. Au-delà de la solitude, la cause nationale 2011 interrogera la solidarité. Parce que l'attention aux autres fabrique du lien, relie les individus au lieu de les isoler, commençons à nous y intéresser dès aujourd'hui sans attendre demain... sans attendre Noël.

Retrouvez chaque jour notre chronique « Le monde d'après ».

Lundi : Marc Fiorentino
Mardi : Olivier Lecomte
Mercredi : Jacques Barraux
Jeudi : Sophie Péters
Vendredi : Philippe Mabilie

▼ PERSPECTIVE

« Stress tests » bancaires : la troisième vague sera-t-elle la bonne ?



PAR
NICOLAS VÉRON,
ÉCONOMISTE DU « THINK TANK » BRUEGEL (BRUXELLES), CHERCHEUR INVITÉ
AU PETERSON INSTITUTE FOR INTERNATIONAL ECONOMICS (WASHINGTON)

La troisième vague de « stress tests » qui aurait lieu en février devra identifier les banques à problèmes et apporter des solutions soit en capital soit par la restructuration ordonnée des acteurs les plus fragiles.

Les multiples rebondissements de la crise dans la zone euro occupent le devant de l'actualité, mais un élément central ne varie guère : le système bancaire européen n'a pas été remis d'aplomb. La paralysie de la décision publique dans ce domaine, depuis plus de deux ans, nous coûte de plus en plus cher.

Qu'on en juge par les deux principaux épisodes de l'année 2010. En avril-mai, il y avait de solides raisons pour envisager une restructuration de la dette grecque. Mais la fragilité des banques exposées au risque grec, notamment en Allemagne et en France, a forcé les Européens à garantir cette dette pour trois ans. En novembre, une option possible aurait

été d'imposer des pertes aux détenteurs de dette senior des banques irlandaises. Mais cela aurait immédiatement renchéri l'accès au crédit d'autres banques européennes mal-en-point, et donc le renflouement de cette dette a constitué une part importante du plan d'assistance à l'Irlande. Dans les deux cas, il n'y avait en fait guère de choix sur le moment. Mais le résultat, protéger les détenteurs de dette au détriment des contribuables européens, est d'une injustice flagrante, et précipite un débat sur la solidarité et le fédéralisme budgétaire pour lequel les pays européens ne paraissent pas bien préparés.

Les Européens payent ainsi l'absence d'action pour rendre le système plus résistant au moment où les marchés étaient plus calmes, au second semestre 2009 ou à l'été 2010. En septembre 2009, une première série de « stress tests » est passée largement inaperçue, car ses résultats n'ont pas été rendus publics. Une deuxième

vague, avec des résultats publiés en juillet 2010, a suscité plus d'espoirs, mais a finalement échoué à restaurer la confiance. On nous annonce une troisième séquence qui démarrerait en février 2011. Mais pour que celle-ci ait une chance de réussir, il faudrait traiter les défauts de conception des précédentes tentatives. L'histoire des sorties de grandes crises financières passées (États-Unis en 1989-1990, Suède en 1992-1993, Japon en 2002-2003, États-Unis en 2009) suggère trois composantes essentielles.

Premièrement, il faut identifier les banques à problèmes par un « triage » ou passage en revue systématique des bilans de toutes les principales institutions financières en Europe. L'importance des liens financiers transfrontaliers empêche de mener ce processus efficacement à un niveau national : l'autonomie laissée aux États participants en juillet dernier explique la fai-



Le siège de la Deutsche Bank, à Francfort.

ble crédibilité des résultats. Une autorité centrale doit donc être habilitée à vérifier les données communiquées par chaque pays et à s'assurer qu'elles sont bien comparables.

Deuxièmement, les banques dont la situation a été identifiée comme fragile doivent lever de nouveaux capitaux. Comme en juillet, les prochains « stress tests » sous-estimeront les besoins en capital car l'UE ne peut pas assumer explicitement un scénario de défaut souverain, de peur qu'une telle hypothèse ne devienne autoréalisatrice. Pour compenser, il faudra renforcer les hypothèses sur les autres facteurs de risque et imposer une mesure du capital plus rigoureuse que le ratio Tier One utilisé la dernière fois. Par ailleurs, l'exposition de chaque banque au risque de chaque pays devra être mieux expliquée et comparée avec les états financiers publiés par ailleurs et les statistiques de la Banque des règlements internationaux.

Troisièmement, les banques qui

ne parviendraient pas à lever les capitaux nécessaires devront être restructurées : soit vendues de force à des acteurs plus solides, soit démantelées de manière ordonnée. Ce processus doit également être piloté au niveau central pour assurer équité et efficacité.

Les difficultés sont légion, y compris potentiellement la cession de « champions » bancaires nationaux à des groupes étrangers, des suppressions d'emplois, une perte de face pour certaines autorités publiques, la nécessité d'adopter de nouvelles législations d'urgence et sans doute de créer une structure supranationale temporaire spécialement consacrée au traitement de la crise, et l'engagement de fonds publics qui devra en partie être négocié multilatéralement. Mais l'alternative est pire : la prise en otage toujours plus coûteuse de la décision publique par un système bancaire malade, au risque de perturber les équilibres politiques fondamentaux de l'UE.